

BULLETIN DE COMMANDE POUR LES MEDECINS

A adresser a la pharmacie
de votre choix dans le canton
de Fribourg

Timbre du médecin

JE COMMANDE _____ DOSES DE VACCINS GRIPPE A (H1N1)

REMARQUES:

En passant commande, le médecin s'engage à transmettre à la pharmacie qui lui a livré les vaccins, les données suivantes pour chaque vaccination:

- nom et prénom du patient
- année de naissance
- domicile du patient
- date de la vaccination
- numéro de lot du vaccin administré

Ces données sont confidentielles et nécessaires pour établir le paiement des prestations ainsi que pour des fins statistiques.

La chaîne du froid doit impérativement être respectée.

Un bilan sera dressé à propos de l'utilisation des vaccins

Date:

Signature: